

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



No d'enregistrement

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

habitats.

Date de réception :

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Dossier complet le :

24/03/2017	03/05/2017	2017-005030
	1. Intitulé du projet	
opération de restauration physique du Bria	nçon à Théziers	
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou c	les) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la	Gestion Équilibrée des GARDONS
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	LAYRE, Jacques, président du SMAGE des	Gardons
RCS / SIRET 2 5 3 0 0 2 7	1 1 0 0 0 2 1 Forme juridiq	ue syndicat mixte
	z à votre demande l'annexe obligato	
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablea d	u des seuils et critères annexé à l'article F imensionnement correspondant du proje	R. 122-2 du code de l'environnement et t
V V L	Caractéristiques du projet au regard Préciser les éventuelles rubriques issues de onsolidation ou protection des berges, par ivantes sur une longueur supérieure ou égue projet prévoit la mise en place d'enroche le berge de 340 m.	d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) des techniques autres que végétales ale à 200 m :
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formula 4.1 Nature du projet, y compris les éventu L'opération de restauration physique du Bria	els travaux de démolition	
d'autre du lit mineur sur 3,5 km. En complém	nent de cet effacement, un terrassement su	ivi d'une végétalisation vient créer un lit

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

moyen permettant de faire émerger un milieu naturel en lien avec le milieu aquatique que constitue le Briançon. Les banquettes sont alternées rive gauche et rive droite. Elles présentent une hauteur variable par rapport au fond du lit afin de diversifier les

Trois ponts sont concernés par le projet. L'un d'entre eux n'est pas maintenu dans le but de réduire la présence d'ouvrages artificiels. Il est remplacé par une piste de liaison avec le premier pont situé en amont. Les deux autres sont remplacés par des

Sur un linéaire de 100 m, 4 habitations sont implantées en rive droite à proximité immédiate du Briançon. Il a été retenu de maintenir la digue en remplaçant les enrochements par des gabions posés sur un lit en béton armé. Ce même secteur se situe en aval d'un pont ferroviaire et d'un pont routier qui se succèdent. Les vitesses d'écoulement à la sortie de ces deux ouvrages ont nécessité la mise en place d'enrochements bétonnés en rive gauche également. Le lit du Briançon est ainsi renforcé sur 100 m.

passages à gué. La pose d'enrochements complémentaires est prévue pour assurer la pérennité des ouvrages.

L'entonnement amont du pont ferroviaire est également renforcé pour tenir compte de la mise en vitesse.

4.2 Objectifs du projet
L'objectif du projet est de : - supprimer les digues responsables de l'artificialisation du cours d'eau ; - créer un nouveau lit de la rivière en adéquation avec une morphologie plus naturelle ;
- créer un milieu aquatique et des zones humides favorables à la biodiversité,
- permettre l'implantation et le développement d'une ripisylve arborée et herbacée, étagée sur les berges, afin d'améliorer le
potentiel écologique du cours d'eau ; - ne pas aggraver le risque inondation.
The pas aggraver to risque mondation.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
En début d'automne et sur un délai de 2 mois, les emprises du projet seront libérées et les pistes de chantier seront créées.
Les terrassements seront ensuite réalisés en deux temps : les terrassements de masse visant à créer le nouveau chenal, les terrassements de finitions permettant de créer les risbermes. Les déblais sont évacués à l'avancée du chantier et mis en forme sur
les zones de dépôt. Cette phase nécessite 5 mois.
Dans la continuité des terrassements, la végétalisation sera ensuite pratiquée (pose de géotextile, ensemencement, plantation) ainsi que la réalisation des ouvrages (2 passages à gué et le confortement de berge en aval des ponts routiers et ferroviaire).
A l'automne suivant le lancement du chantier, les travaux de génie végétal et de plantation de saules viendront achever
l'aménagement.
·
4.3.2 dans sa phase d'exploitation La phase exploitation se limite à l'entretien de la végétation afin de garantir son développement tout en assurant la capacité
d'écoulement du lit de la rivière et la surveillance des ouvrages.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administ La décision de l'autorité environneme	entale devra	être jointe au(x) dossie	er(s) d'autoris	ation(s)			
Le projet est soumis à autorisation au titre des articles L214-1 à 3 et R214-1 du code de l'environnement selon les rubriques 3.1.1.0, 3.1.2.0, 3.1.4.0, 3.1.5.0.							
Un dossier de demande de dérogation à l'atteinte d'une espèce protégée ou de son habitat sera produit du fait la présence de la Diane et de la présence potentielle de l'Agrion de Mercure.							
Un dossier d'enregistrement ICPE pour I	a mise en dép	ôt des déblais issue du	chantier est é	galement prévu			
4.5 Dimensions et caractéristiques du p			ion - préciser l	es unités de mes			
linéaire de cours d'eau concerné par l'op	eurs caractér pération :	istiques		3,5 km	Valeur(s)		
linéaire de berge bénéficiant d'une resta		que :		6,66 km			
linéaire de berge artificialisé :				340 m			
surface cadastrée concernée par les trav		nçon:		13,5 ha			
volume de matériaux terreux excédenta surface cadastrée concernée par les zone				115 000 m3	7		
surface cadastree concernee par les zone	es de depot :			6,3 ha			
4.6 Localisation du projet							
Adresse et commune(s)	Coordonná	ées géographiques ¹	lana 0	_'"_ Lat	0 1 "		
d'implantation	Cooldonne	ses geographiques	Long	Lai			
Intervention sur le Briançon depuis le bassin de rétention jusqu'au pont de	Pour les ca	tégories 5° a), 6° a), b)				
la route département 500, sur la		9°a),10°,11°a) et b),					
commune de Théziers.		°, 38° ; 43° a) et b) de l'article R. 122-2 du					
		environnement :					
	Point de d	épart :	Long. 4 3 ° 5 4	4 · 5 6 · 30N Lat. C	04 ° 3 7 ' 3 6 " 09E		
	Point d'arri	vée:	Long. 4 3 ° 5 3	<u>3</u> ' <u>3 0</u> " <u>1</u> 7N Lat. <u>0</u>	24°37'17"21E		
		es traversées :					
	THEZIERS						
		24 - 17					
Joi	gnez à votre	e demande les anne	exes n° 2 à 6				
					<u>—</u>		
4.7 S'agit-il d'une modification/extensio	n d'une insta	llation ou d'un ouvrag	e existant?	Oui X	Non		
4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	cet ouvrage	e a-t-il fait l'objet d'	une évaluati	on Oui	Non X		
environmentate :		Les digues à araser son	t anciennes et	ont été réalisée	s par le Syndicat		
		Intercommunal de Cura	age et d'Entret	tien du Briançon	. Le SMAGE des		
		Gardons ne dispose pa			rt.		
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement		Les digues seront dans	ieur quasi tota	alite retirees.			
différentes composantes de votre pr							
indiquez à quelle date il a été autori	sé ?						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		2 zones de dépôts accueillant les déblais du chantier se situent dans la ZNIEFF Aramon Théziers code 910030346. Les sites ont été choisis pour ne pas présenter d'enjeux environnementaux. Aucune ZNIEFF n'existe au droit des travaux de restauration du Briançon.
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

	Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	•
	Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		PPRN approuvé Gardon aval - volet inondation
	Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
	Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
	Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	
	Dans un site inscrit ?		×	
	Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
ı	D'un site Natura 2000 ?		×	
[D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Non Oui Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements X d'eau? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Les travaux de restauration physique du Briançon génère un volume de déblai terreux à évacuer de 115 000 m3. Des terrains ont été retenus sur la commune de Théziers pour les accueillir limitant ainsi l'impact du trafic routier à cette seule commune. Est-il excédentaire Cette mise en dépôt fait l'objet d'un dossier d'enregistrement ICPE au titre de X en matériaux? déchets inertes. Après avoir procédé à une importante recherche de terrains intégrant une analyse des enjeux faune flore sur chacun d'entre eux, les zones de dépôt choisies ne comportent pas d'enjeux écologiques particuliers. Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les × ressources naturelles du sol ou du soussol? Les espèces protégées, la Diane et l'Agrion du Mercure ont été recensées sur Est-il susceptible le linéaire du Briançon à restaurer essentiellement dans sa partie amont et d'entraîner des perturbations, des intermédiaire. Elles n'ont pas été recensées sur le tronçon de Briançon qui dégradations, des bénéficie d'une protection en enrochement en aval de la voie ferrée et qui destructions de la constitue l'essentiel du linéaire artificialisé. X biodiversité La démarche éviter, réduire, compensée a été mise en œuvre. Un dossier existante: faune, CNPN est prévu. flore, habitats, Lors de la recherche de sites de dépôts, des espèces protégées ont été continuités recensées. Les sites présentant un enjeu écologique n'ont pas été retenus. écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il × susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 de présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		consommation d'espaces agricoles au profit de la création d'un espace naturel (une 10 dizaine d'hectares concernée) .
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	×		Les travaux au droit du Briançon sont en zone inondable. Les zones de dépôt ont été choisies hors zone inondable.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
26 sand 1872-00 n	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×		Le chantier générera le déplacement de 115 000 m3 de terre. Le site de dépôt le plus éloigné de la zone de travaux nécessite un trajet de 2,2 km. Les autres sites sont à 1,2 km, 400 et 300 m du chantier. Les déplacements resteront dans un périmètre restreint.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		Le bruit généré par le chantier portera essentiellement sur le trajet des camion de transport des matériaux. Le chantier ne sera actif que durant les jours ouvrés, à des horaires habituels. Le bruit généré par l'activité respectera les normes en la matière. Le chantier et les sites de dépôt sont à l'écart des zones bâtis hormis pour les 4 habitations en aval de la voie ferrée.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	,
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		×	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×		Les travaux de restauration physique du Briançon génère un volume de déblai terreux de 115 000 m3 qui peut être considéré comme un déchet inerte. La mise en dépôt sur des terrains situés sur la commune de Théziers est intégrée à l'opération.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager? Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme,		X	•
6.2 Les incide approuvés	aménagements), notamment l'usage du sol? ences du projet identif	liées a	ιυ 6.1 s	sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	Non Si oui, décriv	ez lesc	quelles	
6.3 Les incider	nces du projet identifié	es au	6.1 son	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui 📗 I	Non X Si oui, décriv	ez lesc	quels :	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Les mesures suivantes sont prévues : calendrier d'intervention visant à réduire les impacts sur la faune et la flore, mise en défens des pieds d'aristoloche et des stations de Diane situés à proximité de l'emprise des travaux, dispositifs visant à éviter la pollution des eaux de surface et les eaux souterrains (gestion des installations chantier, implantation de filtre à MES dans le lit du Briançon...), lutte contre les espèces végétales invasives, débroussaillage respectueux de la biodiversité (contraintes calendaires), suivi du chantier par un écologue, restauration des berges après travaux permettant d'améliorer la qualité et la diversité des habitats naturels originaux.

Les impacts au droit des zones de dépôt ont été totalement évités en procédant à la recherche de nouveaux terrains ne présentant pas d'enjeux écologiques.

La création de micro-habitats pour la petite faune (amphibien, chiroptère) est prévu.

La localisation des sites de dépôt a été choisi pour tenir compte de leur proximité au chantier afin de réduire l'impact du trafic routier : réduire du bruit généré, des populations concernées et du linéaire de route affectée.

	(facultat	

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	×
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	_
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 5 : complément à la partie 4 portant sur

- le calendrier prévisionnel et le phasage des travaux
- le détail des mesures prises pour éviter, réduire et compenser
- les cartes de situation des travaux et des sites de dépôt positionnant les espèces et les travaux
- la provenance et la quantité des enrochements
- les techniques de génie végétal et les essences utilisées
- le contexte lié à l'opération (parties déjà restaurées, celles devant être restaurées)

Annexe 6 : rapport "Etat initial de l'étude d'impact" Naturalia

Annexe 7 : rapport "diagnostic écologique des parcelles de stockage des remblais", Naturalia

Annexe 8 : rapport "inventaire faune flore pour le stockage de déblai - parcelles complémentaires", Naturalia

Annexe 9: rapport "inventaire faune flore complémentaire 2", Jean-Laurent HENTZ, HELICE BTPEI

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

NIMES

le, 12/04/2017

Signature

juant sur le cadre ci-dessus

